

Genepi « écarte les barreaux de la prison »

Résumé : Le GENEPI est une association étudiante qui souhaite favoriser le décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes enfermées, ses bénévoles et la société civile par le biais d'activités organisées au sein des centres de détention, d'actions de sensibilisation et de formation pour recréer un lien entre la société et les personnes incarcérées.

AUTEUR(S)

Judith Joubert

Délégué.e.s 2018-19 pour la région Île-de-France

dr.idf@genepi.fr

Julia Poirier (idf@genepi.fr)

PROGRAMME

Démarrage : 1976

Lieu de réalisation : Lieux de privation de liberté & société civile

Budget : N/C

ORGANISME(S)

Genepi, groupe Île-de-France

50 Rue des Tournelles

75003 Paris

<http://www.genepi.fr>

Salariés : 4

Bénévoles : 500



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 20 mars 2019 00:00

Appréciation(s) du comité : *Innovant !, Source d'inspiration !, Résultats et impacts imprécis*

Solution(s) : *Culture, sport et loisirs, Education, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Universel, Détenus

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Éducation, Formation, Culture

CARACTERISATION - Fiche IARD :

:

:

:

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « SOLIDARITES & VULNERABILITES SOCIALES » (France)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Joubert, « Genepi « écarte les barreaux de la prison » », ****Journal RESOLIS**** (2019)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Dans les années 70, le monde carcéral français est agité par de nombreuses mutineries et révoltes de la part de prisonniers, qui s'élèvent contre les conditions de détentions souvent insoutenables dans les prisons françaises. C'est suite à ces événements que M. Lionel Stoléro crée l'association GENEPI, qui a d'abord pour but de sensibiliser les futurs employeurs et chefs d'entreprise à la réinsertion des personnes détenues. Peu à peu, les premiers étudiants bénévoles issus de grandes écoles deviennent des passeurs de murailles avec pour volonté de « collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire ».

Ils développent aussi et peu à peu une critique ferme du système carcéral et de la notion de réinsertion. Ces prises de position, politiques, sont votées chaque année en Assemblée générale. En 2011, le Genepi change d'objet social et milite désormais « en faveur du décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes incarcérées, le public et ses bénévoles ». En 2018, l'association connaît une crise face au non renouvellement de la convention qui la lie à l'administration pénitentiaire. Le Genepi doit lutter, et devra encore lutter, pour que les portes des prisons ne se ferment pas plus encore.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Lutter en faveur du décloisonnement des institutions carcérales par la libre circulation des savoirs entre personnes incarcérées, bénévoles et public. (Objet social de l'Assemblée Générale de juin 2011)



ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Interventions en milieu carcéral, organisées en concertation avec les personnes détenues : organisation d'ateliers socio-culturels et à thématiques scolaires. Le but de cette démarche est de créer un « moment » hors de la détention pour les personnes incarcérées
- Actions militantes en faveur du respect des droits des personnes détenues. Organisation d'évènements publics de sensibilisation tout au long de l'année.
- Formations et réflexions proposées aux bénévoles de l'association la connaissance acquise par l'expérience est mise en commun et formalisée au cours de rencontres nationales ou régionales, moments d'échange et de réflexion sur la ligne que l'association souhaite développer d'une année sur l'autre.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

La Journée Prison-Justice organisée annuellement par le Genepi (la 37ème édition a eu lieu le 8 décembre 2018) est le plus gros colloque français autour de l'univers carcéral.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le Genepi est la seule association composée majoritairement d'étudiants qui entrent en milieu carcéral tout en développant une critique du monde prison-justice.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Le Groupe National de Concertation Prison
- L'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Crise avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire et le Ministère de la Justice en 2018
- Communication difficile avec l'administration pénitentiaire (annulation d'ateliers sans raisons précises, accusations de certains bénévoles concernant des pratiques illégales sans preuves tangibles, machisme quotidien de certains surveillants pénitenciers, etc.)
- Rapports entre anciens bénévoles et nouveaux bénévoles

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Arrêt des interventions, réunions avec l'administration pour tenter de faire bouger les choses, faire remonter les difficultés rencontrées à la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) ou à la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice (DAP).
- Concertation avec les bénévoles
- Outils d'éducation populaire, formations, bienveillance

Améliorations futures possibles :

- Réussir à distiller des techniques d'éducation populaire dans nos événements de sensibilisation organisés
- Étendre les interventions dans des lieux qui posent moins de problèmes éthiques (ferme de Moyembrie, ferme de Lespinassière, des lieux de réinsertion pour d'anciens détenus...)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Ne pas négliger les formations & les connaissances des "anciens" bénévoles
- Revendiquer les droits obtenus dans la convention entre la direction de l'administration pénitentiaire et le Genepi national
- Ne pas négliger la trésorerie et son côté politique